

Conditions générales des concours Würth Belux sa

Le concours est organisé par Würth Belux sa.

Action participative

1. La participation au concours est gratuite.
2. La participation aux promotions n'est possible que pour les personnes âgées de 18 ans ou plus.
3. Les employés de Würth Belux sa ne peuvent pas participer à la promotion.
4. La durée des promotions et le moment de l'annonce du ou des gagnants sont toujours indiqués dans le message.
5. La promotion n'est en aucun cas sponsorisée, approuvée ou administrée par Facebook et Instagram. Facebook et Instagram sont à tout moment exemptés de ce concours.

Données personnelles

1. Les données personnelles des participants ne seront pas divulguées ou fournies à des parties externes sans consultation. Sauf si l'autorisation a été donnée pour recevoir une newsletter d'un tiers.
2. Les données personnelles des participants peuvent être utilisées en interne pour s'inscrire à la newsletter de Würth Belux sa, si l'autorisation a été donnée à cet effet dans la promotion.
3. La loi belge s'applique à toutes les promotions.

Gagnant

1. Le concours se déroule comme suit : les participants aiment le message original. Deuxièmement, ils répondent au concours en postant une réponse dans les commentaires .
2. Le(s) gagnant(s) seront désignés par tirage au sort
3. Si le gagnant ne se présente pas dans la semaine suivant l'annonce, ce statut deviendra caduc et un nouveau gagnant sera désigné.
4. Würth Belux sa est autorisée à exclure des personnes de la participation en cas de soupçons de participation illégale ou de fraude.
5. Les participants n'ayant pas gagné de prix ne seront pas informés.

Produit gagné

1. Il n'est pas permis de revendre le produit gagné à des tiers.
2. Il n'est pas possible d'échanger le produit gagné contre un autre produit ou une autre somme d'argent.